

Le Mans, le 03 Janvier 2018



Compte rendu de la réunion du 15 décembre 2017 du bureau de la section volley-ball de l'UDSSL

Présents Membres du bureau:

Nicolas GASNIER, Eric DANGLETERRE, Françoise CAVALERIE – Anthony CHANCEREL – Philippe JANVIER – Stéphane METAIS – Franck THEROUX- Claude CASSON - Bruno IMBERT – Daniel LEJEUNE – Vincent Dumont

1. **Bilan championnat phase aller**

4 matchs en retard
2 en P1 – non planifié
2 en P2

Lorsqu'une équipe évolue à 5 joueurs, la feuille de match doit comporter 5 noms et non 6 ...
Il ne faut pas prendre cela pour une habitude. La décision de valider la rencontre est à prendre avant le match.

2. **Licences (à la date de la réunion)**

Saison 2017 -2018 : 196 licenciés
Saison 2017 -2016 : 206 licenciés

3. **Tresorerie**

Rien à signaler

4. Assurance

Les accidents sont à signaler sur la feuille de match et informer Françoise Cavalerie
IA Sport + : les capitaines d'équipes doivent penser à proposer l'IA Sport + aux joueurs arrivant en cours d'année

5. Certificat médical

Pour rappel :
Le joueur conserve le questionnaire de santé
Le responsable d'équipe ne récupère que l'attestation signée

6. Site Internet

Version mobile pour 2018
Se renseigner sur les impacts de la réglementation générale de la protection des données (RGPD)

7. Communication

Grâce au choix et à l'investissement d'Anthony, la fédération Leo Lagrange octroie 1000 € à l'Udsl pour son dossier réalisé lors de la campagne sur « l'appel à projet ».
Le projet : Flocage des maillots et banderole

Banderole : 160 €
Proposition des modalités pour la répartition des 840 €

- 1ere proposition : répartition équitable par équipe (soit 42 € par équipe)
- 2ème proposition : L'Udsl paie le flocage à dans la limite de 11€ par maillot (11 flocages maxi par équipe)

La 2^{ème} proposition a été retenue et le montant sera versé sous présentation de la facture

8. Challenge Alain Mottier

- Rappel des dates de début du challenge Alain Mottier
 - Date de début : Lundi 09 Avril
 - Date de la finale : Lundi soir 28 Mai 2018
 - Lieu de la finale : La chapelle Saint Aubin
- Concernant les demandes de licences pour les nouveaux joueurs, il faudra inscrire le joueur sur le site, comme pour le championnat.
- Cartes cadeaux : pas de changement sur le montant et elles seront achetées chez Leclerc

- Franck va envoyer un mail aux équipes loisirs pour savoir si elles veulent participer au challenge
- Un buffet sera organisé après la finale

9. Infos Diverses

- Mise à niveau PSC1 – un samedi (4 heures)
- 1 session complète PSC1 sera également proposée
- Point billetterie (2 personnes en ont bénéficié)
- Photo bureau prise avec banderole
- Date AG 2018 : jeudi 07 juin
- Participation de l'équipe des pompiers aux jeux mondiaux (affiche loto)